

NOTE DE SERVICE

N° 01-135-K1-P-R du 31 décembre 2001

NOR : BUD R 01 00135 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

CALENDRIER DES CONGÉS PRATIQUÉS PAR LA BANQUE DE FRANCE

ANALYSE

Date d'application : 27/12/2001

MOTS-CLÉS

COMPTABILITÉ ; SERVICES DÉCONCENTRÉS DU TRÉSOR ; BANQUE DE FRANCE ;
CONGÉ ; JOUR CHÔMÉ ; JOUR FÉRIÉ

DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

ACT	RGP	PGT	TPG	DOM	TGAP	TGC	TGE	TGCST	TOM	RF	T	EP

DIFFUSION

GT 112

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

7^{ème} Sous-direction - Bureau 7C

SOMMAIRE

1. JOURNÉES FERMÉES POUR LES SYSTÈMES DE PAIEMENT DE GROS MONTANT ET DE MASSE, OUVRÉES POUR LES SDT.....	3
2. JOURNÉES PARTICULIÈRES DE FERMETURE DES COMPTOIRS DE LA BANQUE DE FRANCE.....	3
2.1. Comptoirs fermés toute la journée.....	3
2.2. Jours semi-ouverts pour la Banque de France : comptoirs fermés l'après-midi.	4

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1 : Jour de fermeture des systèmes de paiement en plus des samedi et dimanche	5
ANNEXE N° 2 : Calendrier des jours de fermeture particuliers des comptoirs BDF pour l'année 2002	6

Par note de service n°01-093-V35 du 19 septembre 2001, vous avez été informés du calendrier des fêtes légales et des jours réputés fériés pour les services déconcentrés du Trésor pour l'année 2002.

Vous trouverez en annexes n°1 et n°2 le calendrier de place bancaire pour ce qui concerne respectivement les fermetures des systèmes de paiement de gros montant (TBF et TARGET) et de masse (SIT), et les jours de fermeture particuliers des comptoirs de la Banque de France.

La présente note de service contient les directives à appliquer lorsque ces fermetures correspondent à des jours ouvrés pour les services déconcentrés du Trésor.

1. JOURNÉES FERMÉES POUR LES SYSTÈMES DE PAIEMENT DE GROS MONTANT ET DE MASSE, OUVRÉES POUR LES SDT

VENDREDI 29 MARS ET JEUDI 26 DÉCEMBRE 2002 :

Le système de règlement à caractère urgent et/ou de gros montant (TBF), par lequel transitent les VGM, ainsi que le système TARGET, par lequel sont acheminés les transferts à destination des pays de l'Union européenne, seront fermés.

Il ne sera donc pas possible d'émettre des VGM ou des virements à destination de l'étranger lors de ces deux journées, aussi bien par télétransmission effectuée par l'intermédiaire du logiciel PTCLI que par la procédure papier.

Vous devrez par conséquent assurer l'information de l'ensemble de vos correspondants, notamment les organismes sociaux, les collectivités locales et les universités, principaux émetteurs d'opérations de ce type.

De la même manière, le système interbancaire de télécompensation (SIT), réservé à l'échange des moyens de paiement dématérialisés de masse (virements, lettres de change relevé, avis de prélèvement, TIP, opérations cartes bancaires, images-chèques...) sera fermé.

Par conséquent, il n'y aura pas d'échange de fichiers représentatifs de moyens de paiement dématérialisés de masse en dates de valeur des 29 mars et 26 décembre. Il est précisé que ce calendrier a été paramétré dans les applicatifs du Trésor public véhiculant des moyens de paiement dématérialisés (PSAR, PAY, PEZ, MEN...).

2. JOURNÉES PARTICULIÈRES DE FERMETURE DES COMPTOIRS DE LA BANQUE DE FRANCE

En fonction des particularismes locaux, certaines journées ou demi-journées peuvent être chômées pour l'ensemble de la profession bancaire au niveau local : le calendrier relatif à ces journées est joint en annexe n°2.

Il convient d'envisager deux cas de figures :

2.1. COMPTOIRS FERMÉS TOUTE LA JOURNÉE

Au niveau local, ces journées ne sont ni considérées comme une date de disponibilité des crédits (date d'imputation au compte), ni prises en compte dans le délai de disponibilité des crédits des opérations remises aux guichets des comptoirs en cause les jours précédents.

Les remises de chèques seront bien évidemment impossibles, de même que les transmissions par télécopie des ordres de virement de gros montant ou à l'étranger¹.

En outre, il ne sera pas possible de réaliser des approvisionnements et des dégagements de caisse en numéraire.

Enfin, il ne sera pas délivré de relevés de comptes.

2.2. JOURS SEMI-OUVRÉS POUR LA BANQUE DE FRANCE : COMPTOIRS FERMÉS L'APRÈS-MIDI.

Les jours semi-ouverts sont pris en compte dans le calcul des délais de disponibilité des crédits.

La remise des chèques du matin pourra se dérouler dans les conditions habituelles.

Les remises de chèques de l'après-midi ne pourront pas être effectuées.

Les éventuelles transmission d'ordres de virement de gros montant ou à l'étranger sur support papier s'effectueront jusqu'à onze heures, heure de réception au comptoir local de rattachement.

Les relevés vous seront délivrés dans les conditions habituelles.

Les opérations d'approvisionnement et de dégagement en numéraire se dérouleront aux heures d'ouverture des comptoirs concernés.

Toute difficulté d'application de cette note de service est à signaler sous le présent timbre.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

Pour le Directeur Général de la Comptabilité Publique

L'ADMINISTRATRICE CIVILE CHARGÉE DE LA 7^{ème} SOUS-DIRECTION

FABIENNE DUFAY

¹ Il est rappelé que cette procédure papier ne doit être utilisée qu'à titre exceptionnel, en cas de défaillance du logiciel PTCLI.

ANNEXE N° 1 : Jour de fermeture des systèmes de paiement en plus des samedi et dimanche

Dates	Systèmes de paiement de gros montant (TBF et TARGET)	Systèmes de paiement de masse (SIT)
Mardi 1 ^{er} janvier	Fermé	Fermé
Vendredi 29 mars	Fermé	Fermé
Lundi 1 ^{er} avril	Fermé	Fermé
Mercredi 1 ^{er} mai	Fermé	Fermé
Mercredi 8 mai	Ouvert	Fermé
Jeudi 9 mai	Ouvert	Fermé
Lundi 20 mai	Ouvert	Fermé
Jeudi 15 Août	Ouvert	Fermé
Vendredi 1 ^{er} novembre	Ouvert	Fermé
Lundi 11 novembre	Ouvert	Fermé
Mercredi 25 décembre	Fermé	Fermé
Jeudi 26 décembre	Fermé	Fermé

ANNEXE N° 2 : Calendrier des jours de fermeture particuliers des comptoirs BDF pour l'année 2002

(AM : après-midi, TLJ : toute la journée).

12/02/2002 :

Cannes (TLJ), Dunkerque (AM), Foix (AM), Granville (AM), Nice (AM)

18/03/2002 :

Ajaccio (TLJ)

19/03/2002 :

Maubeuge (TLJ)

29/03/2002 :

Colmar (TLJ), Haguenau (TLJ), Metz (TLJ), Mulhouse (TLJ), Sarreguemines (TLJ), Sélestat (TLJ), Strasbourg (TLJ), Thionville (TLJ)

06/05/2002 :

Millau (AM)

07/06/2002 :

Marseille (AM)

22/07/2002 :

Montargis (TLJ), Mont-de-Marsan (TLJ)

02/08/2002 :

Bayonne (TLJ)

02/09/2002 :

Béthune (TLJ), Foix (TLJ), Saint-quentin (TLJ)

05/09/2002 :

Thonon (AM)

09/09/2002 :

Armentières (TLJ), Valenciennes (TLJ)

07/10/2002 :

Dreux (TLJ)

18/11/2002 :

Beaune (TLJ)

26/12/2002 :

Colmar (TLJ), Haguenau (TLJ), Marseille (AM), Metz (TLJ), Mulhouse (TLJ), Sarreguemines (TLJ), Sélestat (TLJ), Strasbourg (TLJ), Thionville (TLJ)